

ARRETE

Arrêté du 1 mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage

NOR: SOCT0410464A  
Version consolidée au 29 décembre 2009

ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité et le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales,

la directive 98/34/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 prévoyant une procédure d'information dans le domaine des normes et réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l'information, et notamment la notification n° 2003/0262/F ;

le code du travail, et notamment ses articles L. 620-6, R. 233-11, R. 233-11-1, R. 233-11-2 ;



## Charges suffisantes et maîtrisées :

Si les charges fournies ne sont pas suffisantes, les rapports de vérifications mentionneront cette anomalie, en cas d'accidents la responsabilité de l'entreprise sera engagée.

Si vous fournissez des charges non maîtrisées (valeur de la masse imprécise ou masse qui n'a pas été déterminée et suivi par un organisme spécialisé, l'organisme de contrôle dégagera sa responsabilité.

**Il est donc nécessaire de disposer de moyens maîtrisés.**



## LOCATION MASSES ET CHARGES D'ESSAIS

FP LCE- 1



### Domaine d'application :

Location de charges d'essais pour la vérification d'appareils et d'accessoires de levage.

L'arrêté du 1<sup>er</sup> Mars 2004 précise que le **chef d'établissement** doit mettre à la disposition des personnes qualifiées chargées des épreuves et des essais, durant le temps nécessaires à leur bon déroulement, **les charges suffisantes**, les moyens utiles à la manutention de ces charges.

Il doit également porter sans délai, les résultats des vérifications sur le registre de sécurité prévu par l'article L620-6 du code du travail, et y consigner également sa propre conclusion quant à la mise, la remise ou le maintien en service des équipements vérifiés

CHARIOT "MANITOU - MCE 25 H"  
Chariot élévateur à conducteur porté Manitou N° ZERFV 2500 kg

Type : MCE 25 H      N° de série : ZERFV      Compteur horaire : 10776  
Hauteur de levage : 4 m  
Mission : VERIFICATION PERIODIQUE D'APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE  
Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

CONDITIONS D'ESSAIS

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes Équipement de préhension installé : Fourche	2500kg	1000kg

*Si la charge d'essai est insuffisante le chef d'établissement doit alors définir les mesures organisationnelles et techniques visant à restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la charge maximale d'essai réel.*

Comme le précise le rapport le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles pour limiter l'utilisation à la charge maximale d'essai réel. Ce chariot n'est pas conforme pour une



PRECIA MOLEN SERVICE est le leader français dans le domaine de la métrologie légale en pesage. Pour ces activités, nous sommes certifiés par le LNE et agréés par la DIRECCTE.

Nous avons un savoir faire dans la maîtrise de nos moyens étalons depuis des années, tous les ans cette maîtrise est auditée par des organismes (COFRAC, LNE, DIRECCTE).

Nos charges d'essais suivent un processus de validation identique à nos moyens étalons, elles sont toutes raccordées à des étalons de référence raccordés COFRAC, ce qui enlève toutes ambiguïtés sur leur valeur et leur suivi métrologique.

**Toutes nos charges ont un certificat d'étalonnage**





### Nos charges et supports à disposition :

- Masses ou charges de 0,1mg à 5000kg
- Plus de 1000 t de disponible sur le territoire nationale.
- Des supports conçus et adaptés pour les principaux essais.
- 32 camions Etalons avec moyens de manutention, autonomes dans toutes circonstances

### Nos différentes prestations :

- La Location de charge avec l'option de livraison
- La location des moyens de manutention avec des techniciens habilités
- L'étude et la conception de supports adaptés
- Etude des moyens nécessaires aux différentes inspections des appareils de levage



### Notre organisation:

Une implantation Nationale  
 Une réelle proximité avec nos différentes implantations locales

#### Nos Equipes habilitées :

- Nous disposons de plus de 250 techniciens habilités qui maîtrise la manutention des charges
- Dans un souci de proximité, ils sont répartis sur 40 sites en France.
- Nos équipes sont formées périodiquement et ont une forte implication sur la sécurité (prévention des risques d'accidents)